

Marie Moret à Henri Buridant, 10 avril 1899

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (266r, 267r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 10 avril 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53592>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 avril 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

Résumé Marie Moret remercie Henri Buridant pour sa lettre du 6 avril 1899 et ses envois. Divers sujets relatifs au *Devoir* : l'informe que le numéro d'avril « pèse 6 centimes » et est imprimé sur un beau papier ; demande le « Mouvement des assurances » pour le prochain numéro ; l'informe que madame Cavelier accepte de recevoir gratuitement *Le Devoir* ; remercie Buridant des nouvelles de monsieur Pierquet ; lui indique qu'il ne faut pas répondre à la lettre de Mothe, de Reims, car le journal ne publie pas d'actualités et n'a pas besoin de correspondants en province. Marie Moret remercie Buridant pour son mot sur monsieur Tettier de Lesquielles qui va se mettre au travail si le temps est propice.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#)

Personnes citées

- [Cavelier, Catherine \(1810-1905\)](#)
- [Mothe \[monsieur\]](#)
- [Pierquet, Jean-Baptiste \(1820-1899\)](#)
- [Tettier, Victor Jean-Baptiste Émile \(1829-1901\)](#)

Lieux cités

- [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)
- [Reims \(Marne\)](#)
- [Saumur \(Maine-et-Loire\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Ames 10 aout 1899

266

Monsieur Burdauh

Je vous remercie bien de notre lettre
du 6^e et des deux envois que nous y
mentionnez et que nous avons bien
reçus.

Le Devoir à Cavélier prie le contentez
vous l'aurez constaté. Le papier
en est bon.

Si vous avez le meut des communes
en date de février , vous me
l'envoyez si il vous plaît . J'ai
l'état-civil de même date pour
le numéro du Devoir à mettre
en comparaison .

Je reçois de Madame veuve
Cavélier , Saumur , une lettre
par laquelle elle accepte que nous
l'inscrivions désormais au
service gratuit du Devoir ;

Vous savez que je vous ai laissé
l'avis de ne pas lui envoyer
de traité -- maintenant le
service gratuit est entendu,
vous pourrez l'inscrire en
conséquence.

— Merci de vos bonnes nouvelles
touchant M. Parquet.

— La lettre de Motte de Traïus est de
celles auxquelles le silence sera de
réponse. Nous ne faisons pas
d'actualités, nous n'avons pas
besoin de correspondance provinciale

— Merci de votre mot sur le métier
de泽quelles. Je suppose qu'il va
se mettre au travail si le temps
est propice.

Mes meilleures amitiés aux personnes
habituées à commencer par vous et
votre mon cher bar. aut
Bien cordialement

M. Gédre